

Question écrite n° 10

Gestion des déchets, les nouvelles pratiques amènent encore quelques questions

Même si plusieurs informations ont été faites fin 2014 sur le sujet, la réception des poubelles et la pratique ont engendré de nouvelles questions. De plus, la presse a relaté dernièrement le projet de Moloks de la part du SEOD, suscitant de nombreuses réactions, qu'en tant qu'élue, je me dois de transmettre les pertinentes,

Collaboration avec le SEOD et avenir avec des moloks ?

- Le passage au moloks implique des investissements. Notre commune et sûrement bien d'autres, ne sont pas dans l'aisance financière. Les deux faits suivants :
 - Projet financé par le SEOD ou le Canton (pas d'emprunt communal, mais charges réparties !)
 - Les déchets doivent s'autofinancer par la taxe, donc pas d'impact sur la quotité et les comptes ne doivent pas être des motifs pour rester spectateur. En tant que l'un des grands membres du SEOD, nous devons être **proactifs**. Les habitants ne veulent plus voir leur taxe augmentée. S'ils s'investissent pour trier, ils veulent la voir baisser.
- "On va devoir amener nos sacs à poubelles à des lieux fixes dans le village, par contre on nous prend les déchets verts et le papier (dans certaines communes) devant la porte : c'est quoi la politique des déchets à moyen terme ?"
- Le passage au moloks va-t-il supprimer des emplois, pour des personnes qui n'ont pas forcément une reconversion professionnelle aisée ?
- Les incivilités de certains risquent de coûter plus cher et plus difficile à suivre. Dans des communes utilisant des moloks, on constate de nombreux dépôts sauvages. Les sacs, très coûteux ont été déchirés à plusieurs reprises, etc.
- La topographie et les rues de nos villages permettent-ils l'installation des moloks ? Ne va-t-on pas se retrouver avec des oppositions des riverains et du travail administratif supplémentaire ?

Gestion des déchets verts :

- Nouveau règlement et facturation : Certes "Nul n'est censé ignorer la loi", mais à voir les réactions et la presse avec la taxe des inhumations, il est important d'être clair de suite : La taxe sera la même, alors que le ramassage des déchets n'est pas uniforme selon les communes, exemples :
 - A Soultce et Undervelier pas de ramassage porte à porte des déchets verts
 - A Soultce, Undervelier et Courfayve, pas de ramassage porte à porte du papier

Cette remarque n'a surtout pas pour but de demander des prestations supplémentaires, mais pour éviter des esclandres en fin d'année.

- Les cendres : plusieurs habitants m'ont parlé d'une rubrique du QJ indiquant que les cendres étaient très bénéfiques pour le compost. Donc, ils ne comprennent pas pourquoi, ils ne peuvent pas les mettre dans leur poubelle brune, dès qu'elles sont froides. Comme j'ai appris que des habitants de Bassecourt les mettent avec leur compost, il est bien d'expliquer pourquoi, il nous ait demandé de les séparer. En les collectant à part les valorise-t-on financièrement mieux ?
- Les déchets de cuisine cuits : c'est une nouveauté pour beaucoup de Mergat, le fait qu'ils ne doivent pas au compost.
 - Merci d'expliquer pourquoi ses déchets ne sont pas compostables.
 - Si on les met quand même au compost, est-ce qu'on porte atteinte à l'ensemble du contenu ramasser ce jour-là ? Quel financier négatif ?
 - Ces déchets de cuisine cuits doivent être valorisables, vu qu'ils sont collectés dans des grandes institutions ...
 - Lorsque j'ai demandé à des Bassecourt, ce qu'ils faisaient de leur déchets cuits, j'ai eu parfois une réponse qui m'interpelle : " on les mets dans les toilettes" ... Est-ce que cette pratique n'augmente pas le prix de traitement des eaux usées, en plus d'être peu économique et écologique (il faut au moins 2 chasses d'eau pour avoir des WC propres après) ?

Gestion du verre : De nombreuses personnes à Courfayve saluent l'amélioration de la collecte qui apportera une meilleure rentrée financière.

Gestion du papier : Plusieurs personnes ne comprennent pas pourquoi on a un règlement unique, une taxe unique et une méthode de collecte différente pour le papier selon les villages.

Céline Grellier